

FEAO

Programme pour la
Facilitation des Echanges
en Afrique de l'Ouest



SEPTEMBRE 2022 BULLETIN

Contenu

Actualités régionales

La CEDEAO et la GIZ organisent un atelier de renforcement des compétences à destination des médias.....	2
La Commission de la CEDEAO organise un séminaire pour le Comité Interministériel de Facilitation des Echanges.....	3

Actualités

Côte d'Ivoire.....	4
Sénégal.....	5
Togo.....	7

A propos du programme FEAO

Le Programme pour la Facilitation des Echanges en Afrique de l'Ouest (FEAO) est une initiative menée par de multiples partenaires de développement qui vise à améliorer les mesures de facilitation des échanges existantes en Afrique de l'Ouest. Le programme vise à réduire les délais et les coûts des échanges commerciaux à la charge du secteur privé, notamment en améliorant la circulation des marchandises le long de certains corridors et en soutenant les petits commerçants - y compris les femmes et d'autres parties prenantes clés - avec des réformes et des programmes de facilitation du commerce.

Le programme FEAO rassemble des partenaires clés du développement, notamment l'Union européenne, l'USAID, le gouvernement du Royaume des Pays-Bas et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, afin d'aider les pays de la région et les organismes régionaux (les commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA) à mettre en œuvre une combinaison d'interventions et de mesures ciblées. Le programme FEAO est géré par le Groupe de la Banque mondiale et l'Agence allemande de coopération pour le développement (GIZ) - les partenaires d'exécution du programme - sous la supervision et les orientations stratégiques d'un Comité de Pilotage, présidé par la Commission de la CEDEAO avec l'appui de la Commission de l'UEMOA en charge de la Vice-Présidence dudit Comité.

FINANCÉ PAR



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



MIS EN ŒUVRE PAR



WORLD BANK GROUP
THE WORLD BANK IFC International
Finance Corporation



La CEDEAO et la GIZ organisent un atelier de renforcement des compétences à destination des médias



Les médias jouent un rôle essentiel pour sensibiliser, informer et former le public sur les initiatives de commerce transfrontalier.

Du 4 au 8 juillet, la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en collaboration avec la GIZ, dans le cadre du programme de Facilitation des Échanges en Afrique de l'Ouest (FEAO), a organisé un atelier de renforcement des compétences à Lagos pour des journalistes sélectionnés de Gambie, du Ghana, du Liberia, du Nigeria et de la Sierra Leone. Parmi les autres participants figuraient M. Kolawole Sofola, Directeur par intérim du Commerce de la CEDEAO ; M. Bernard Tayoh, Conseiller en Politique Commerciale, GIZ - Programme FEAO ; et Dr Ken Ukaoha, Directeur Général, Institut Ouest-Africain pour le Développement du Commerce et de l'Agriculture (WAITAD).

Cette formation de cinq jours a été conçue pour améliorer la couverture médiatique des questions commerciales, en veillant à ce que les journalistes et les professionnels des médias soient plus conscients des protocoles commerciaux régionaux existants et des initiatives de la CEDEAO. L'objectif est d'aider les médias à suivre efficacement la mise en œuvre de ces accords commerciaux, à demander des comptes aux gouvernements et à garantir l'exactitude des reportages. Au cours de la session, les participants ont été initiés aux concepts clés des accords et instruments commerciaux internationaux et régionaux, notamment l'Accord sur la Facilitation des Échanges (AFE) de l'OMC, le Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO (SLEC) et le Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO.

L'atelier s'est également concentré sur la dimension de genre de la Facilitation des Échanges et sur les défis liés à la mise en œuvre du programme régional de Facilitation des Échanges.

Dans son discours d'ouverture, M. Sofola a souligné le rôle clé des journalistes en tant que gardiens de l'information et défenseurs des réformes commerciales en Afrique de l'Ouest. Il a déclaré qu'il y a eu de nombreux développements commerciaux menés par les gouvernements et la Commission de la CEDEAO, tels que la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) et le Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO (ETLS), pour stimuler les opportunités commerciales. Cependant, de nombreux citoyens ont une connaissance limitée de ces protocoles commerciaux et de leurs avantages. Il a noté que le partage d'informations précises par le biais d'un journalisme efficace pourrait améliorer la participation du secteur privé, maximisant ainsi les avantages disponibles de ces accords.

M. Tayoh a mentionné que la formation permettra aux médias de mieux comprendre les protocoles, processus et opportunités commerciaux actuels, permettant ainsi aux journalistes de surveiller efficacement l'ETLS dans la région de la CEDEAO. Il a ajouté : « Avec les nouveaux protocoles qui apparaissent à la fois dans la région et sur le continent, y compris dans le cadre de la ZLECAf, nous estimons qu'il est nécessaire de renforcer la capacité des OSC et des journalistes à comprendre les implications de ces mesures. »

À la fin de l'atelier, les participants ont convenu de collaborer et d'intensifier les efforts pour sensibiliser le public aux politiques de facilitation des échanges de la CEDEAO.

La Commission de la CEDEAO organise un séminaire pour le Comité Interministériel de Facilitation des Échanges



Du 1er au 3 août, la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a organisé un séminaire pour le Comité Interdépartemental de Facilitation des Échanges de la CEDEAO (CIFE) à Lagos. Les participants comprenaient des représentants des directions et agences de la CEDEAO, notamment: Commerce, Union Douanière et Fiscalité, Transport, Secteur Privé, Industrie, Libre Circulation des Personnes, Recherche et Statistiques, Relations Extérieures, Affaires Juridiques, Communication, et le Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre. Des représentants de la GIZ et Afreximbank ont également participé au séminaire.

Lors de cette session de trois jours, les participants ont examiné les projets de documents directeurs sur le commerce régional, notamment la Stratégie Régionale de Facilitation des Échanges et du Transport (RTTFS), le cadre pour la suppression des Barrières Non Tarifaires (BNT), la Politique Commerciale Commune (PCC) et la Stratégie de Développement du Commerce et de l'Investissement.

Dans ses remarques d'ouverture, M. Kolawole Sofola, le Directeur par intérim du Commerce de la CEDEAO, a accueilli le groupe et a souligné les efforts récents de la Commission pour stimuler la mise en œuvre des initiatives commerciales dans la région. Il a noté l'adoption de l'Acte Additionnel sur le transit communautaire de la CEDEAO et le lancement du Comité Régional de Facilitation des

Échanges (CRFE), créé pour renforcer les synergies entre les organismes responsables de la facilitation au niveau des pays tout en simplifiant les exportations, les importations et les procédures de transit.

S'exprimant au nom de la GIZ, M. Kelechi Okoro, Conseiller du Programme de Facilitation des Échanges en Afrique de l'Ouest (FEAO), a réitéré l'engagement de la GIZ à soutenir le Comité et, une fois adopté, se félicite de la supervision de la Commission dans la mise en œuvre effective des stratégies.

L'IDTFC a été créé en 2017 pour être le fer de lance d'une approche coordonnée de la mise en œuvre des accords et programmes de Facilitation des Échanges mis en œuvre par diverses directions et agences de la Commission de la CEDEAO.



Le CNFE intègre le genre dans les réformes de la Facilitation des Échanges



Depuis 2019, le Programme FEAO a réalisé d'importants progrès pour faire avancer l'égalité des sexes dans le cadre de la facilitation des échanges. En Côte d'Ivoire, le Programme FEAO fournit un soutien technique au Comité National de Facilitation des Échanges (CNFE) du pays, renforçant sa capacité à relever les défis auxquels sont confrontés les petits commerçants transfrontaliers (PCTF), en particulier les femmes.

Suite à la création et à la mobilisation du groupe de travail du CNFE sur le commerce et le genre - qui était l'un des premiers groupes de travail de la sous-région et qui résultait d'un dialogue politique facilité par le programme FEAO - le CNFE a validé sa stratégie en matière de genre lors d'un atelier intitulé « Intégration du genre pour améliorer les résultats de la Facilitation des Échanges ». L'atelier a été organisé dans le cadre du Modèle de Maturité du programme FEAO pour le renforcement des compétences des CNFE de la sous-région.

En intégrant systématiquement une perspective de genre dans tous les aspects du travail du CNFE, la stratégie vise à :

- Renforcer les compétences et l'efficacité institutionnelle du CNFE en matière de genre, en renforçant le commerce et le genre et en améliorant l'autonomisation économique des femmes. Les actions recommandées comprennent: Le renforcement des compétences du CNFE en matière de genre; l'intégration des structures, des politiques, des cadres et des efforts de communication en matière de genre; et l'établissement d'une politique officielle pour promouvoir l'adhésion et la participation des femmes au CNFE.
- Renforcer les résultats commerciaux sensibles au genre par une participation accrue des femmes aux activités liées au commerce en tant que membres, participantes ou bénéficiaires à la frontière et au-delà. Les actions recommandées comprennent: la désagrégation par sexe des données commerciales; le ciblage systématique des femmes pour la participation aux événements externes du CNFE; et des interventions et des partenariats ciblés pour améliorer l'accès des commerçantes à l'information et au financement.

Dans une prochaine étape, le programme FEAO aidera le groupe de travail sur le commerce et le genre à élaborer une feuille de route pour rendre opérationnelles les activités clés pendant et après la durée du programme FEAO.



Le programme FEAO soutient le CNFE sénégalais pour mettre en œuvre les engagements de l'OMC

A la demande de la Direction du Commerce Extérieur, le programme FEAO a soutenu l'évaluation de la mise en œuvre par le Sénégal des engagements de la « catégorie C » de l'Accord sur la Facilitation des Échanges (AFE) de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Au cours du processus d'évaluation, le programme FEAO a travaillé en étroite collaboration avec le secrétariat du CNFE. Des entretiens ont été menés avec les autorités compétentes et un rapport de diagnostic a été créé pour résumer les résultats, les progrès, les défis et les prochaines étapes (divisé par phases et définissant les exigences potentielles), selon la notification de la catégorie C. Le 20 juin, le Secrétariat du CNFE a présenté les résultats du diagnostic à tous les membres du CNFE pour discussion et validation. En même temps, les dates finales pour la mise en œuvre complète de la catégorie C ont été définies (dans le délai stipulé par la notification de l'OMC).

Le programme FEAO a également organisé un atelier pour renforcer les compétences de gestion de projet des membres du CNFE, y compris le rôle du Comité pour surveiller et évaluer la mise en œuvre de l'AFE, en s'assurant que le Sénégal se conforme aux obligations de notification. L'atelier comprenait également une formation sur le genre qui a mis en évidence les indicateurs de genre pertinents pour la mise en œuvre des notifications de la catégorie C. En outre, les membres de la CNFE ont convenu d'établir un groupe de travail sur le commerce et le genre, une étape clé pour identifier et traiter les obstacles spécifiques au commerce liés au genre.

Le programme FEAO s'associe à plusieurs agences et autorités clés au Sénégal pour faire avancer le programme AFE de l'OMC :

- A la demande de la Direction du Commerce Extérieur, le Programme FEAO a rejoint le comité technique créé pour améliorer le portail d'information commerciale du Sénégal (Art. 1.2 et 1.3) ;
- Le Programme FEAO continue de travailler en étroite collaboration avec les douanes pour soutenir l'adoption d'une approche de gestion des risques après dédouanement (Art. 7.5) et pour passer d'un Programme de Partenariat Privilégié à un programme complet d'Opérateur Économique Agréé (Art. 7.7).



“

Merci beaucoup pour cette précieuse contribution à la mise en œuvre des mesures de Facilitation des Échanges au niveau national.

- Ansou Souba Badji, Directeur du Commerce Extérieur du Ministère du Commerce et des PME

”



Le programme FEAO soutient la gestion des risques douaniers au Sénégal

Le Sénégal, comme d'autres économies en développement, a pris des mesures pour moderniser et numériser son administration douanière. Grâce à l'assistance technique (AT) du programme FEAO, la douane sénégalaise continue de moderniser ses processus et procédures en intégrant la gestion des risques (GR) et l'analyse des données dans ses opérations pour renforcer les contrôles douaniers. Dans le cadre de cette approche, la Direction des Enquêtes Douanières (DED) a mis en œuvre avec succès plusieurs activités clés:

- **Mise en place d'une Cellule de Ciblage et de Veille Commerciale (CCVC) pour soutenir les audits et enquêtes post-contrôle.** Les responsabilités de la CCVC comprennent : l'exploitation des données et la fourniture d'informations sur le comportement des opérations commerciales ; l'identification et le suivi des profils des importateurs et des opérations à haut risque ; le recensement des principaux importateurs et des produits qui contribuent aux recettes ; et l'identification des cas de valeurs douanières anormales et de variations erratiques ou incohérentes.
- **Utiliser efficacement les résultats du plan de contrôle post-dédouanement 2021/22.** Le plan de contrôle a été fondé sur une cartographie des risques appuyée sur une analyse statistique basée sur des rapprochements et des croisements de données, y compris, mais sans s'y limiter : les données d'exportation des pays partenaires, appelées données miroir ; les propres objectifs de contrôle du DED ; et la structure des importateurs, tels que les opérateurs formels et informels ou les membres du Programme de Partenariat Privilégié (PPP).
- Accueil d'un atelier de renforcement des compétences pour la CCVC sur la méthodologie développée pour définir la Gestion des Risques après le plan de contrôle de dédouanement 2021/22 et favoriser la coordination et le partage d'informations pour permettre la définition constante des critères de risque.
- Discussions entre le DED et la Direction des Systèmes d'Information des Douanes (DSID) sur la mise en place d'une application informatique permettant l'automatisation de l'analyse des risques après dédouanement.



Au nom des autorités douanières au plus haut niveau (DG et coordonnateur), du Directeur des Enquêtes et de tous les collaborateurs de la DRED, [nous tenons] à exprimer à la Banque Mondiale notre reconnaissance et notre gratitude pour la qualité du partenariat avec l'administration douanière, dont la mission qui vient de s'achever en est la parfaite illustration.

-Lt. Col. Amadou BA DIATTA, Directeur adjoint de la DRED et FP à la FEAO sur les activités de la DRED



Le bilan des engagements et des réformes du DED (en matière de gestion des risques et d'analyse des données pour la sélectivité des dossiers à contrôler) est extrêmement positif : les droits et taxes, hors TVA suspendue, basés sur des dossiers contentieux réalisés sur procès-verbaux et les pénalités liquidées en 2021 sur procès-verbaux **ont sensiblement augmenté en pourcentage et en montant en 2021 par rapport à 2020.**

Au cours des prochains mois, le programme FEAO assistera les douanes dans plusieurs activités clés prévues :

- Consolider l'utilisation d'une méthode de ciblage basée sur les risques en élaborant et en mettant en œuvre le plan de contrôle 2022-23;
- Soutenir l'automatisation du processus de sélectivité des audits post-dédouanement en développant et en déployant une application informatique ; et
- Organiser les ateliers techniques nécessaires.



Le programme FEAO lance une formation PCT dans le nord du Togo

Le programme FEAO a lancé une plateforme innovante de formation comportementale et de dialogue qui permettra de sensibiliser les petits commerçants transfrontaliers aux règles et réglementations commerciales. En même temps, la formation améliorera la confiance et la communication avec les autorités frontalières. Ces initiatives s'appuient sur la cartographie des associations de commerçants réalisée par le programme FEAO en 2020 et sur l'évaluation des besoins en matière de renforcement des compétences achevée en 2021 - les résultats ont montré que la faible sensibilisation des commerçants aux règles et réglementations commerciales était un besoin clé en matière de renforcement des compétences.

Pour répondre à ce besoin, le programme FEAO a lancé une formation pilote PCT à Kara, une ville du nord du Togo située le long du corridor commercial Ouagadougou-Lomé. Le lancement, qui a eu lieu du 5 au 9 septembre, a commencé par une sensibilisation des commerçants sur la libre circulation des personnes et des biens dans les zones CEDEAO et UEMOA, ainsi que sur les droits et obligations des commerçants. Les travaux ont été suivis par des membres des équipes genre de la Commission de la CEDEAO et de l'UEMOA, ainsi que par un représentant de la Direction du Commerce de l'UEMOA. Parmi les autres activités, une visite du marché a permis de mieux connaître l'environnement commercial des commerçants participants et de recueillir les premiers commentaires sur les deux premiers modules de formation.

La formation a couvert un contenu à la fois technique et comportemental:

- Technique: règles et réglementations commerciales nationales et régionales, ainsi que les droits et obligations des commerçants.
- Comportemental: compétences clés nécessaires pour que les commerçants défendent ces droits et remplissent ces obligations en respectant les dites règles et réglementations. Ces comportements comprennent l'initiative personnelle, la communication, la confiance, la persistance et la résilience. Parallèlement, le dialogue avec les autorités frontalières sera axé sur l'établissement de relations de confiance avec les commerçants.

La formation sera dispensée à 200 commerçants - dont plus de 90% sont des femmes - et se déroulera sur six semaines. La formation s'achèvera par un forum avec les autorités frontalières afin de partager les expériences et d'instaurer la confiance. Cette initiative est remarquable à la fois parce qu'elle permet de renforcer les compétences des petits opérateurs dans un endroit relativement éloigné et rural, et parce qu'elle a été conçue et mise en œuvre directement par l'équipe du programme FEAO.



Le programme FEAO soutient les douanes de l'OTR dans le domaine de la Gestion des Risques

Du 8 au 12 août, le programme FEAO a organisé le deuxième atelier technique pour 40 agents des douanes togolais de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Cette formation de cinq jours a été une excellente occasion pour l'OTR de renforcer ses processus existants et d'adopter des approches modernes et holistiques de gestion des risques douaniers pour ses opérations futures. L'atelier a grandement contribué à une meilleure compréhension de divers sujets, notamment des techniques permettant de rationaliser le processus de dédouanement (tel que le processus utilisé au port autonome de Lomé et à l'aéroport international de Lomé), tout en réduisant le temps et le coût des marchandises importées à la frontière togolaise.

Les participants à l'atelier ont été satisfaits des résultats de la formation, et l'OTR a exprimé sa satisfaction concernant les actions du Programme FEAO. Comme prochaines étapes, l'OTR, avec le soutien du Programme FEAO, prévoit d'effectuer une mission de gestion des risques douaniers à Lomé et de soumettre un plan d'action pour guider les agents des douanes togolaises dans les futures opérations de dédouanement au port maritime et à l'aéroport de Lomé.

